

Conseil d'Administration du 23 juin 2026

Délibération n°CA-2025-16

Nature : Affaires juridiques
Objet : Désignation de trois membres extérieurs à la commission scientifique

Le Conseil d'Administration,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements, notamment son article 8,

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble voté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, notamment son article 16,

Vu l'avis favorable de la Commission scientifique en date du 24 mars 2026,

Considérant ce qui suit :

Conformément au règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, la composition de la commission scientifique doit comprendre onze membres élus et trois personnalités extérieures nommées par le conseil d'administration, sur proposition de la direction de Sciences Po Grenoble-UGA, après avis de la commission scientifique.

La commission scientifique a émis un avis favorable à l'unanimité à la nomination des trois personnalités extérieures suivantes proposées par la direction :

Yves Déloye - Professeur de Sciences Politiques et ancien directeur de Sciences Po Bordeaux, chercheur au Centre Emile Durkheim.

Elodie Béthoux - Professeure de Sociologie à l'ENS Lyon, Directrice adjointe du Centre Max Weber.

Paul-André Rosental - Professeur d'Histoire et Directeur scientifique de Sciences Po Paris.

Qu'il y a donc lieu d'approuver la proposition de la direction sur la nomination des trois personnalités extérieures à la commission scientifique.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1ER : APPROUVE la nomination des trois personnalités extérieures suivantes :

Yves Déloye - Professeur de Sciences Politiques et ancien directeur de Sciences Po Bordeaux, chercheur au Centre Emile Durkheim.

Elodie Béthoux - Professeure de Sociologie à l'ENS Lyon, Directrice adjointe du Centre Max Weber.

Paul-André Rosental - Professeur d'Histoire et Directeur scientifique de Sciences Po Paris.

Le résultat du vote est le suivant :

Résultat du vote :	
Nombre de présents :	20
Nombre de procurations :	09
Votes « Pour » :	29
Votes « Contre » :	00
Abstentions :	00

Jean-Luc Névache



Président du Conseil d'administration

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble par courrier adressé au greffe du tribunal (Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex), ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.